

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 4 (1912)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Anniversaire d'un vétéran du mouvement ouvrier suisse  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-382913>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE SYNDICALE

## SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Paraît une fois par mois

Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne

Abonnement : 3 fr. par an

### SOMMAIRE :

	Page		Page
1. Anniversaire d'un vétéran du mouvement ouvrier suisse . . . . .	33	6. Acrobatie statistique des soi-disant chrétiens . . . . .	44
3. Contrat national dans la corporation des ferblantiers . . . . .	34	7. Mouvements de salaire et luttes économiques en Suisse . . . . .	46
3. La révision de la loi fédérale sur les fabriques . . . . .	37	8. Mouvement syndical international . . . . .	47
4. Union suisse des fédérations syndicales (Rapport de gestion) . . . . .	39	9. Notes statistiques . . . . .	47
5. De la procédure du Tribunal fédéral . . . . .	43		

## Anniversaire d'un vétéran du mouvement ouvrier suisse.

C'est mardi 9 avril que les socialistes et les travailleurs syndiqués suisses ont célébré le soixante-dixième anniversaire de la naissance de l'un de leurs vétérans, du combattant sans peur et sans reproche qu'est Herman Greulich, le secrétaire ouvrier suisse.

Greulich est né le 9 avril 1842 à Breslau, d'une famille prolétarienne. Agé de 13 ans à peine, il perdit son père. Et la vie lui devint âpre, quand on songe que la mère, par son seul travail, devait entretenir toute la nichée. Après avoir fréquenté pendant huit années les classes de l'école primaire, il fit un apprentissage de cinq ans chez un petit patron relieur. Et malgré les longues journées de 14 heures, il trouvait encore le temps de lire de bons livres. A l'âge de 16 ans, il faisait déjà de la « politique libérale », et ce fut avec une joie sans mélange qu'en 1858, il acclama les débuts de l'« ère prussienne ».

Son apprentissage terminé, il fut « trimardeur », comme le voulait la coutume de l'époque. Il parcourut une partie de l'Autriche, le Sud de l'Allemagne et resta fixé, quelques années durant, à Reutlingen, dans le Wurtemberg.

Tout de suite il prit une part des plus actives à la vie sociale de cette région et, comme tous les démocrates de l'endroit, fortement teintés de républicanisme, il participa aux exercices militaires par eux organisés.

En 1865, il avait alors 23 ans, la Société ouvrière de Reutlingen l'envoyait en qualité de délégué à Stuttgart au Congrès des « Sociétés ouvrières allemandes » où il fit connaissance de Bebel, de Fréd.-Albert Lange et d'autres militants de la classe ouvrière. C'est également là qu'il entra en relations avec Karl Mayer, le rédacteur du journal démocratique *l'Observateur*, qui lui donna

le conseil de se rendre en Suisse s'il voulait compléter son instruction.

Quelques semaines à peine s'étaient écoulées depuis le congrès, que déjà Greulich était à Zurich. Cette période de son existence est racontée par Bebel dans ses « Souvenirs ». Et le vieux batailleur allemand écrit à ce propos : « il (Greulich) est devenu socialiste, en même temps que moi, comme élève de Charles Burkli et de Jean-Philippe Becker ».

Sur les bords de la Limmat notre camarade exerça son métier de relieur. Il fit partie de la Société socialiste *l'Union* (Eintracht), suivit quelques-uns des cours organisés par celle-ci. Et il remporta un si vif succès qu'il maria une des institutrices chargées de l'enseignement de la sténographie, Johanna Kaufmann. Ce fut pour lui une courageuse compagne et une mère tendre et dévouée qui éleva une nombreuse famille de sept enfants.

Quand fut fondée la première section de l'Internationale, à Zurich, en août 1867, il en fut nommé secrétaire, avec Karl Burkli comme président. L'année suivante, l'organisation centrale des sociétés ouvrières allemandes, qui jusque là avait suivi Schultze-Delitsch, entra en bloc dans l'Internationale.

Quand le Congrès de Nuremberg, auquel il avait assisté en 1868, eut décidé la création de syndicats, Greulich se jeta avec feu dans la mêlée ardente. Et bientôt il pouvait enregistrer de nombreuses et belles victoires dans ce domaine. Dans la plupart des métiers, et dans bien des localités, les syndicats nombreux et forts se constituèrent.

Vers la fin de l'année 1869, il rédigea la *Tagwacht*, le journal socialiste nouvellement créé. Et il en garda la direction jusqu'au moment où elle disparut, en 1880.

Quelques travaux de statistique importants attirèrent l'attention sur lui, et il fut appelé, en 1884, à remplir une fonction au Bureau cantonal



zurichois de statistique, dont il devint le chef quelques années plus tard.

Et quand la Fédération ouvrière suisse fut fondée, en 1887, avec comme organe principal le Secrétariat ouvrier suisse, ce fut lui qui devint le chef de ce secrétariat, auquel il est attaché depuis un quart de siècle.

Assurances, loi fédérale sur les fabriques, lutte contre le chômage, enquêtes sur les salaires, il n'est pas un coin ni un recoin de la protection du travail dans lesquels il n'ait projeté son regard vif et scrutateur, sa logique impeccable, sa profonde connaissance des hommes et des besoins des salariés.

Depuis 1870, Greulich est Suisse. Comme parlementaire avisé, assidu, éloquent, il est trop connu pour que nous parlions longuement de cette forme de son activité de citoyen.

Ce qui nous intéresse plus spécialement ici, c'est la collaboration du camarade Greulich au mouvement syndical suisse.

Dans ses innombrables conférences de propagande pour le socialisme ou en faveur de la protection légale des ouvriers, notre vétéran n'a jamais manqué l'occasion de démontrer la nécessité et l'importance du mouvement et de l'organisation syndicaux. Nombreux sont les syndicats qu'il a fondés, et plus nombreux encore sont les militants du mouvement syndical instruits par lui.

A part ses nombreuses publications de propagande générale, telles que *La révolution de la bourgeoisie*, *La conception matérialiste de l'histoire*, *La police politique et l'espionnage*, *La proportionnelle et la lutte de classe*, le camarade Greulich a rédigé un certain nombre de publications particulièrement destinées à l'instruction des militants du mouvement syndical. Nous ne citerons que les fameuses brochures sur *l'assurance contre le chômage et les bourses du travail*, qui a paru en 1904, sur *la réorganisation de la Fédération suisse des syndicats professionnels*, qui a paru en 1902, la petite brochure sur le mouvement syndical en Suisse, qui a paru en 1903 sous le titre: *Où voulons-nous aller?* et une autre brochure sur *La journée de neuf heures*, parue en 1907, et enfin le superbe ouvrage sur l'évolution économique en Suisse, paru en 1909 sous le titre: *Statistique des salaires*.

Ces ouvrages du camarade Greulich ont beaucoup contribué à éclairer sur la situation avec laquelle nous devons compter en Suisse les militants de bonne volonté, qui n'ont pas eu l'occasion de perfectionner autrement leur instruction.

A part cela, Greulich a pris une part active au mouvement et au développement de l'organisation syndicale, en assistant régulièrement aux nombreux congrès de l'ancienne Fédération suisse des syndicats professionnels, où il défendait son point

de vue avec vigueur et talent, et en prêtant son appui au comité directeur chaque fois qu'il y avait un problème difficile à résoudre.

Mais Greulich n'était pas seulement l'homme propagandiste, l'homme d'étude, dressant les plans d'action et aidant à les réaliser, il se chargeait aussi de découvrir dans la masse les éléments capables de remplir des fonctions importantes et difficiles dans l'organisation, et il savait les attirer au moment propice. Ainsi les camarades Karl Hackenholz, Marguerite Faas, Jean Valär, pour ne parler de ceux qui ne sont plus parmi nous et qui ont rendu pendant des années de précieux services au mouvement syndical suisse, ont été désignés par Greulich pour les charges qui leur furent confiées par les congrès des syndicats.

Ainsi que le dit le *Peuple Suisse*, auquel nous empruntons une grande partie de ces renseignements, il faudrait écrire un volume entier pour rendre compte de la somme de travail fourni par le camarade Greulich.

Aussi nous nous allions entièrement aux conclusions établies par le rédacteur du dit journal:

«Greulich est le type accompli du grand tribun populaire, qui sait présenter aux foules les questions les plus ardues que soulève le socialisme, avec une fulgurante clarté, une simplicité d'allures, une lucidité d'expression qui conquièrent même les plus rénitents.

Il a conservé, pour son âge, une vigueur intellectuelle extraordinaire qui lui permet encore d'embrasser d'un coup d'œil de maître la question sociale dans sa profonde complexité et sous ses multiples aspects.

Et dans l'intimité, quel joyeux compagnon, quel aimable causeur. Il passe avec une extraordinaire souplesse d'esprit du grave au tendre, du sévère à l'ironique.

En cette journée de fête du 9 avril, il pourra regarder avec orgueil la longue et belle route par lui parcourue. Qu'il daigne accepter ici nos meilleurs vœux de longue vie et que pendant bien des années encore il puisse mettre au service de la cause qui lui est chère toute l'ardeur d'un cœur encore juvénile et les ressources d'une intelligence brillante.»



## Contrat national dans la corporation des ferblantiers.

(Fin.)

Tout d'abord, le contrat, dont le texte fut publié dans le dernier numéro de la *Revue syndicale*, nous apprend que le 1<sup>er</sup> janvier 1912 la journée de 9 heures est entrée en vigueur à Bâle et à Zurich. A Berne, à La Chaux-de-Fonds et au Locle, la journée de neuf heures existait